

SOTA MH2

Casque antibruit à atténuation moyenne monté sur le casque

Coquilles antibruit montées sur casque, très performantes et confortables. Le dispositif MH2 est équipé de coussinets rembourrés et il est compatible avec les casques Radius et Rockman.

FONCTIONNALITÉS

- ▲ SNR 30 dB
- ▲ La conception à profil bas des coquilles et les larges coussinets d'oreille permettent de s'adapter à la majorité des oreilles pour un port confortable
- ▲ Se glisse facilement en position avec un mécanisme de verrouillage pour le travail ou le repos
- ▲ Arceau rembourré et durable offrant un confort durable
- ▲ Casque antibruit faible pression mais haute performance
- ▲ Design élégant vert et noir
- ▲ Compatible avec les casques ENHA Radius et Rockman

NORME

EN352-3:2002



INFORMATIONS DE COMMANDE

Code Produit	Quantité
HME/ALP/SOTAMH2	L'emballage contient 1 protège-oreilles 20 boîtes par caisse

UTILISATIONS APPROPRIÉES



Forage
du béton



Transport



Opérations
d'aérodrome



Gaz de
pétrole



Mines

- ▲ Chaufferies
- ▲ Usines d'embouteillage
- ▲ Compresseurs
- ▲ Artisanat
- ▲ Fabrication

- ▲ Préparation des aliments
- ▲ Industrie lourde
- ▲ Traitement du fer
- ▲ Outils pneumatiques
- ▲ Services publics et autoroute

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Fréquence	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Atténuation moyenne (dB)	18.7	22.2	27.5	34.3	33.5	37.8	38.6
Écart-type (dB)	3	3	3.2	3	1.9	2.8	3.1
Protection supposée (dB)	15.7	19.2	24.2	31.3	31.5	35	35.5

Matériau	Fonctionnalités
Tige	Acier chromé
Clip	ABS
Coquille	ABS (avec mousse à l'intérieur)
Coussinet	Mousse recouverte de tissu PVC
Anneau	ABS

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - UE (CE)/ROYAUME-UNI (UKCA)

Opérateur économique [UE] : Globus EMEA Ltd., 51 Dawson Street, Dublin, D02 AN25, Irlande.

Le produit est conforme aux exigences du règlement britannique 2016/425 sur les EPI, introduit dans la législation britannique et modifié, et du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil en tant qu'équipement de protection individuelle (EPI).

Examen de type, (Module B), Certificats délivrés par :

Royaume-Uni - CCQS UK Ltd., Level 2, 5 Harbour Exchange Square, Londres, E14 9GE, Royaume-Uni [A.B. n° 1105].

UE - CCQS Certification Services Limited, Block 1 Blanchardstown Corporate Park, Ballycoolin Road, Blanchardstown, Dublin D155 AKK1, Irlande [N.B. n° 2834].

Les EPI sont soumis à la procédure d'évaluation de la conformité, conformité au type basée sur l'Assurance Qualité du processus de production, (Module D), sous la surveillance de ou des Organisme(s) Agréé(s) / Notifié(s) :

Royaume-Uni - SGS UK Ltd., Rossmore Business Park, Ellesmere Port, Cheshire, CH65 3EN, Royaume-Uni. [A.B. n° 0120].

UE - SGS Fimko Oy, Takomtie 8, FI-00380, Helsinki, Finlande. [N.B. n° 0598].

ENTRETIEN ET STOCKAGE

Avant utilisation, conservez toujours le dispositif anti-bruit dans son emballage d'origine et dans un environnement sec, propre et exempt de contaminants. Pour éviter tout dommage potentiel, veillez à ce que les coussinets des coquilles anti-bruit ne soient pas pressés l'un contre l'autre pendant le stockage. Inspectez régulièrement le casque anti-bruit pour détecter tout signe de détérioration et de diminution potentielle de l'atténuation sonore.

Ce produit peut être nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et d'eau savonneuse douce, mais sans produits chimiques. Il convient de laisser le produit sécher avant de l'utiliser. N'utilisez pas de chiffons ou de brosses abrasifs qui pourraient causer des dommages au contact des surfaces du produit. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du fabricant.